

13 nov 2009 -12:43

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2009

Emploi

Exécution des mesures concernant l'emploi prises lors du conclave budgétaire

Exécution des mesures concernant l'emploi prises lors du conclave budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé en première lecture un avant-projet de loi en vue de soutenir l'emploi. La proposition de la ministre de l'Emploi Joëlle Milquet et de la ministre des Affaires sociales Laurette Onkelinx exécute les décisions prises par le Conseil des ministres lors du conclave budgétaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>